

Questions orales

● (1440)

[Français]

LE TOURISME

ON DEMANDE UNE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DES CONGRÈS À HULL

M. Gaston Isabelle (Hull): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux petites entreprises. A la suite des rumeurs qui circulent dans la région de la capitale nationale au sujet d'une remise possible de subvention fédérale à la cité d'Ottawa pour son centre des congrès, est-ce que le ministre peut dire à la Chambre s'il a l'intention d'accorder un octroi du même ordre au centre des congrès de la cité de Hull, cette ville étant, avec Ottawa, comme le sait très bien le ministre, une composante égale de la région de la capitale nationale?

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises)): Madame le Président, comme je l'ai indiqué hier à la Chambre, toute la politique d'aide financière aux centres de congrès ou de commerce est en train d'être révisée, et j'aimerais rappeler à l'honorable député de Hull, comme il le sait déjà d'ailleurs, que les implications du gouvernement fédéral sur le territoire de la ville de Hull dépassent maintenant les 500 millions de dollars, mais il est bien évident que dans cette révision que nous sommes à effectuer actuellement, je tiendrai compte des instances qu'il a faites à l'égard de la municipalité qu'il représente.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'INTOXICATION MERCURIELLE DES HABITANTS DU NORD DE L'ONTARIO ET DU NORD-OUEST DU QUÉBEC—LES MESURES VISANT À Y METTRE FIN

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Les services du ministre publiaient récemment le dernier d'une longue série de rapports sur l'intoxication mercurielle chez les autochtones canadiens, sous le titre Intoxication par le méthylmercure au Canada. Ce rapport aboutit à une conclusion qui me paraît évidente, comme à beaucoup d'autres, c'est-à-dire que certains individus ont un taux de mercure qui menace leur santé et que les plus sensibles devraient montrer des signes précurseurs ou bénins de la maladie de Reed-Minimata.

Quelles mesures nouvelles le ministre et son ministère prennent-ils pour arrêter l'intoxication systématique des habitants du nord de l'Ontario et du nord-ouest du Québec?

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je ne suis pas en mesure, et ce pour une bonne raison, de répondre aujourd'hui: le ministre provincial de la Santé au Québec, le D^r Lazure, pour une raison que je n'arrive pas à comprendre mais que j'essaie de clarifier en ce moment, ne veut pas que je rende public le rapport fait conjointement par l'Université McGill sur la situation touchant les Cris du Québec. Je voudrais donc attendre que ce rapport soit publié avec les autres pour pouvoir dire ensuite ce que nous ferons.

[Traduction]

M. Blaikie: Madame le Président, j'ai demandé à l'honorable parlementaire ce qu'elle entend faire elle-même, par le biais de son ministère, pour arrêter l'intoxication systématique des autochtones canadiens. Ma question ne portait pas sur le rapport du D^r Lazure ou de qui que ce soit d'autre.

Qu'est-ce que le ministre fait par exemple pour encourager les gouvernements provinciaux, qui sont compétents en la matière, à indemniser les personnes dont la vie est en cause, pour qu'elles puissent revenir à la santé et que des économies de substitution puissent être créées—tous sujets qui étaient traités dans le rapport et que ma première question visait?

[Français]

Mlle Bégin: Le député n'a pas compris, madame le Président. Je vais essayer de dire pourquoi je voudrais avoir la collaboration et pourquoi nous avons besoin de la collaboration des provinces dans ce domaine. Nous essayons, bien sûr, de contrôler l'empoisonnement par le mercure dans certaines réserves indiennes. Cela veut dire que du côté fédéral je n'ai rien de nouveau à ajouter puisque nous continuons notre *monitoring*, nous essayons, et je crois que finalement ce sera la solution, d'avoir des travailleurs sanitaires des collectivités indiennes qui œuvrent à l'intérieur de leurs réserves en vue de les informer et de leur assurer une meilleure diète. Par ailleurs, s'il y a des cas précis et des causes industrielles ou autres de pollution qui touchent l'environnement, bien sûr que les provinces doivent nous aider, et c'est pour cela que je lui réitère que je veux obtenir l'approbation du D^r Lazure, sinon publier moi-même la toute dernière étude pour que nous ayons un tableau d'ensemble, car il s'agit d'une étude très importante.

* * *

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE SI LES QUÉBÉCOIS EN RESTANT DANS LA CONFÉDÉRATION POURRAIENT BÉNÉFICIER D'UN PRIX INFÉRIEUR AU PRIX INTERNATIONAL POUR L'ESSENCE ET LE GAZ NATUREL—LA POSITION DU MINISTRE

M. Maurice Dupras (Labelle): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné les déclarations récentes des ministres péquistes Landry et Joron selon lesquelles les Québécois devraient payer le prix international de leur essence et de leur gaz naturel, et que cette énorme augmentation pourrait être compensée par les exportations d'électricité, est-ce que le ministre pourrait donner l'assurance à la Chambre que les Canadiens, et les Québécois en particulier, grâce à leur appartenance au Canada, devraient bénéficier d'un prix bien inférieur au prix international pour l'essence et le gaz? De plus pourrait-il dire si l'exportation de l'électricité pourrait compenser pour le coût énorme du pétrole dans un Québec souverain?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, il s'agit encore là d'une série d'affirmations complètement sans fondement de la part de certains ministres péquistes. Durant les dernières années, tous les Canadiens, et les Québécois en particulier, ont énormément bénéficié du fait qu'au Canada nous avons eu un prix inférieur au prix international. Ce gouvernement a clairement indiqué que nous en arriverions à un prix pour le pétrole et le